

# **Intégration de l'anglais dans la formation des doctorants des universités publiques ivoiriennes : contribution à un enseignement supérieur de qualité**

Brou Dieudonné KOFFI

*INSAAC, ESMD*

*dieudonnekoffi@esmd.online*

*broudieudonne.koffi@raiffet.org*

## **Résumé**

*Cette réflexion s'intéresse à l'impact des politiques éducatives sur la qualité de la formation des enseignants et des enseignés. Critiquant la mauvaise utilisation des nouvelles technologies et la mauvaise application du système LMD, elle propose l'intégration de l'anglais dans la formation des doctorants des universités publiques ivoiriennes. Cette nouvelle politique éducative permettra non seulement aux étudiants d'avoir plus de chance pour l'obtention d'un emploi après le doctorat, mais surtout à ceux qui embrasseront la carrière de l'enseignement d'avoir une langue essentielle à la formation postdoctorale. Dans tous les cas, c'est une politique qui favorise la qualité de l'apprentissage et de la formation. C'est l'assurance d'une meilleure articulation formation-emploi. L'on vise ainsi à démontrer la nécessité d'associer au doctorat ivoirien l'anglais. Cela ne porte pas atteinte à la francophonie, tant défendue en Côte d'Ivoire. Ce travail qui porte essentiellement sur l'anglais et le doctorat ivoirien revient d'une part à exposer le statut actuel de ce diplôme, de plus en plus dévalué, et d'autre part à montrer l'importance de cette langue pour redorer son blason. C'est un travail d'analyse qui s'appuie essentiellement sur la méthode herméneutique.*

**Mots-clés : emploi, enseignement, formation, politique éducative, qualité.**

## ***Introduction***

À l'ère des Objectifs mondiaux pour le Développement Durable (ODD) mis en place depuis 2015, le monde vise une éducation de qualité. L'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en charge de l'éducation au plan mondial, déclinait déjà en 2003 les conditions d'une éducation de qualité. Lors de sa 166<sup>e</sup> session du 19 mars 2003, elle présenta comme critères essentiels de l'éducation de qualité les éléments suivants : « l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie ; l'éducation au développement durable ; curricula, outils didactiques et formation des enseignements ». Dans le cadre des ODD, l'UNESCO, en définissant l'agenda Éducation 2030 se préoccupe

particulièrement de l'éducation de qualité. Elle vise essentiellement à « assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité » (UNESCO, 2016).

L'Afrique, notamment l'Afrique subsaharienne, où sévissent la pauvreté et des pratiques encore défavorables à l'éducation pour tous (grossesses en milieu scolaire, mariages précoces ou forcés, détournement de fonds alloués à l'éducation, guerres civiles, etc.) vise également une éducation de qualité. Au niveau de l'Union Africaine (UA), le projet de l'agenda 2063 élaboré en janvier 2015 lors du 24<sup>e</sup> session ordinaire de l'UA, vise à intégrer l'utilisation des TICs pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur et à la formation continue. Ce projet a pour but de développer des ressources libres et de qualité (Commission de l'UA, 2015). Mieux, à travers la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA), la réorientation des systèmes de formation et d'éducation de l'Afrique, l'UA vise à répondre aux besoins en matière de connaissances, de compétences, de qualification, d'innovation et de créativité indispensables à la promotion des valeurs africaines et au développement.

Au niveau des organisations sous régionales comme la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'éducation de qualité est principielle. Dans les principes du *Protocole sur l'éducation et la formation*, au point e de l'article 2, la CEDEAO vise la « création et la promotion de centres spécialisés et de centres d'excellence dans la sous-région, afin de veiller à la qualité de l'éducation » (Protocole, 2003). Dans l'ouvrage collectif *Éducation en Afrique de l'Ouest*, l'éducation de qualité ressort comme un véritable souci pour les pays africains, notamment ceux de la CEDEAO étant donné que « l'acquisition des connaissances aux différents niveaux de l'éducation formelle est globalement médiocre ». (Thierry Hommel et als, 2020).

La Côte d'Ivoire, depuis la fin de la crise postélectorale de 2010, la plus sanglante de son histoire, a élaboré des politiques éducatives, notamment dans le milieu universitaire, en vue d'une éducation de qualité, à l'instar du reste du monde. Lors de la rentrée solennelle 2021-2022 des établissements de l'enseignement supérieur, le Ministre en charge des universités et de la recherche a annoncé dans ce sens des réformes visant à améliorer la qualité du système de l'enseignement supérieur ivoirien. Dans son discours du mardi 19 octobre 2021, il reconnut d'abord la dévalorisation du milieu universitaire : « les universités ont beaucoup souffert des remous sociaux. Ces turbulences ont engendré une dépréciation de nos institutions de l'enseignement supérieur » (Diawara, 2021). Au titre des réformes en vue qu'il égrenait ensuite, il y a la suppression des filières non-porteuses d'emploi et l'adaptation des filières maintenues à la réalité, au besoin du marché. Ces réformes s'inscrivent dans le souci d'un enseignement supérieur de qualité.

En dépit de ces politiques, la situation du milieu universitaire, à l'image du milieu scolaire, est alarmante. Les grèves et congés anticipés, le non-respect du calendrier académique, les effectifs pléthoriques et la désormais inquiétante question des docteurs non recrutés, constituent juste un pan du tableau morose de l'enseignement supérieur ivoirien.

Dans l'impossibilité d'examiner tous ces problèmes qui minent la sphère universitaire ivoirienne, l'on a choisi de s'intéresser particulièrement à la question

de la formation et de l'insertion professionnelle des docteurs. Ces derniers, autrefois la fierté de leurs parents et admirés de la société, peinent aujourd'hui à avoir un emploi.

Face à cette situation qui porte particulièrement atteinte à la qualité de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire, le premier axe du colloque du RAIFFET portant sur « politiques éducatives et nouveaux rapports aux savoirs » est une occasion de réflexion autour d'une question principale : Quelles politiques éducatives pour une meilleure formation et insertion des docteurs ivoiriens ? La réponse conjecturale à cette question se formule comme suit : l'arrimage du doctorat à l'anglais favorise une meilleure formation et insertion socioprofessionnelle des docteurs. La démonstration d'une telle hypothèse suscite des questions secondaires suivantes : Quel est le statut du doctorat ivoirien, aujourd'hui ? Comment l'anglais peut-il rétablir l'image du docteur et valoriser la qualité de l'enseignement supérieur ? Conformément à la première question, l'on peut déjà penser que le doctorat serait dévalué de nos jours. Quant à la dernière, voilà sa réponse hypothétique : l'anglais favorise une meilleure formation et plus de possibilité d'emploi.

Pour vérifier ces hypothèses et répondre à ces questions, l'on a recours à des témoignages et des analyses essentiellement issues des textes.

### **1. Le statut du Doctorat ivoirien, aujourd'hui : quand les acteurs prêtent le flanc aux pourfendeurs**

La plupart des pourfendeurs des docteurs leur reprochent de confiner leur diplôme à la sphère de l'enseignement et de la fonction publique ou de ne pas être plus intellectuels et plus compétents que les autres diplômés. Voici des propos tirés des commentaires de la publication Facebook d'André Sylver Konan datant du 3 novembre 2021 qui suspectent les docteurs d'être limités à l'enseignement ou à la fonction publique : « l'État est-il obligé de recruter tous les détenteurs de doctorat ? » (Siélé-Issouf Diabagaté, 2021) ; « Des docteurs qui pensent qu'ils doivent tout attendre de l'État...c'est drôle ! » (Cyrille Kouao, 2021). Tiburce Koffi, enseignant, journaliste et écrivain ne voile pas ses mots pour dénoncer l'incompétence flagrante de certains docteurs : « l'espace académique ivoirien foisonne de docteurs aux prestations intellectuelles loin de nous convaincre de leur statut ! » (Tiburce 2019).

Le fait qu'en novembre et décembre 2021, les titulaires de doctorat s'organisent à travers des plateformes de « docteurs non recrutés » pour des marches en vue de leur intégration à l'enseignement supérieur ou dans la fonction publique, semble prêter le flanc à ces critiques. Par ailleurs, le népotisme et la corruption dans le recrutement organisé par les formateurs des docteurs pourrait également accréditer les idées selon lesquelles les titulaires de doctorat ne seraient pas mieux que les autres citoyens, le plus souvent enclins au tribalisme (Koffi Brou 2016). Samba Diakité, philosophe ivoirien pense d'ailleurs que la corruption du système éducatif s'étend à toute l'Afrique et à tous les niveaux de l'éducation : « le mal des institutions d'enseignement en Afrique vient de ce que la corruption n'a pas épargné nos temples du savoir » (Diakité, 2016).

Le système LMD mal amorcé par l'enseignement supérieur ivoirien pourrait expliquer ce statut dévalorisant du doctorat. En effet, avec ce système débuté en 2012, les étudiants n'étaient soumis à aucune condition véritablement méritoire pour s'inscrire au Doctorat après le Master. Ainsi, les doctorants ont commencé à pulluler dans les universités dépourvues d'écoles doctorales. La conséquence, les universités comptent des milliers de docteurs, mal formés et généralement arrivés au doctorat par occasion, voire par accident et non par ambition. Les nouvelles technologies et les réseaux sociaux ont accouché en Côte d'Ivoire des « Bac WhatsApp », des diplômes de baccalauréat, issus de la tricherie : « la fraude aux examens, notamment au bac, a pris de l'ampleur ces dernières années avec l'avènement des smartphones et les réseaux sociaux. D'où l'appellation bac WhatsApp » (Opera news, 2021). De ce fait, des futurs doctorants arrivent à l'université par la fraude, sans avoir le niveau. À travers des moyens tels que la corruption des enseignants et la tricherie, ces étudiants parviennent au doctorat.

De ce qui précède, le Doctorat ivoirien est de plus en plus dévalorisé. Les docteurs, les formateurs et les décideurs ont tous une part de responsabilité. Pour revaloriser le doctorat, l'imposition de l'anglais est nécessaire.

## **2. La nécessité d'une Maîtrise en/de l'anglais à double titre**

Cette solution pourrait susciter des inquiétudes légitimes du fait de l'appartenance de la Côte d'Ivoire à la francophonie. Le français pourrait apparaître comme insuffisant et dépassé. Mais au-delà de ces inquiétudes, l'intégration de l'anglais s'impose. En effet, en admettant que l'anglais est la première langue officielle du monde et que les docteurs, au regard de l'incapacité de l'État à les employer (sur un effectif de plus de 3000 docteurs, l'État a prévu recruter seulement 486 en 2022) ont le devoir de se faire valoir à l'international, cette langue se présente comme une arme de premier choix. L'existence des Départements d'anglais dans presque toutes les universités publiques est un atout pour permettre aux doctorants de bénéficier d'une formation sanctionnée par un Master au même moment qu'ils rédigent leurs travaux de thèse. Les heures supplémentaires étant déjà prises en compte dans le système ivoirien, les questions budgétaires ne se posent pas.

Avec l'anglais, les doctorants pourront avoir accès aux ouvrages dans la langue anglaise et coopérer avec des étudiants anglophones. Ce qui leur permettra d'avoir une meilleure formation et de développer des relations dans le milieu anglophone. Avec le français les étudiants doctorants sont évidemment limités dans l'apprentissage et dans les coopérations.

Si l'anglais apparaît déjà important dans la formation, elle l'est davantage dans l'insertion professionnelle des futurs docteurs. En effet, avec les réseaux développés dans le milieu anglophone, le doctorant devenu docteur peut y avoir des opportunités d'emplois. Le plus important, avec son doctorat et sa maîtrise confirmée de la langue anglaise, le docteur ivoirien peut postuler à des appels internationaux qui exigent le plus souvent l'anglais : « Si je parlais l'anglais, je serais parti depuis longtemps » (Éric Amani, 2019). On retrouve des propos similaires chez plusieurs docteurs en quête d'emploi qui regrettent la non-maîtrise de cette langue qui représente le passeport pour la carrière internationale. Avec

cette langue, le docteur ivoirien ne sera plus limité à la fonction publique. Mieux, il sera capable de se faire valoir au plan international et imposer sa respectabilité.

Le doctorat, ce diplôme réservé aux doctes pourrait ainsi retrouver toute sa valeur et témoigner de la qualité du troisième cycle de l'enseignement supérieur ivoirien, si les décideurs mettent l'anglais à son service. Loin dévaloriser le doctorat, l'anglais est un véritable gage de sa respectabilité.

### ***Conclusion***

Si l'on veut revaloriser le doctorat ivoirien, l'introduction de l'anglais dans la formation des doctorants est une solution patente. Cette formation ne consiste pas à quelques heures d'initiation à l'anglais, mais doit être sanctionnée par un diplôme : le Master. Loin de dévaloriser le Doctorat et de mettre à mal la francophonie, ce master constitue un atout pour une meilleure formation postdoctorale, pour ceux qui sont intéressés par la carrière d'enseignant. Pour ceux qui envisagent d'autres carrières, à l'international surtout, l'anglais peut faire la différence étant donné que c'est la première langue des institutions internationales. Il s'agit donc, au travers de cette proposition, de valoriser le Doctorat, devenu aujourd'hui un diplôme banal, à la merci de toutes sortes de pourfendeurs du fait de certains doctes qui donnent prise aux critiques. Le Doctorat n'est plus aujourd'hui une affaire de doctes, d'experts et de compétents. Le comble, les doctes exceptionnels peinent à trouver un emploi du fait de la corruption, du népotisme et de leur incapacité à se faire valoir à l'international.

L'introduction de l'anglais, est donc une aubaine pour de « sans mandarins » qui pourraient désormais s'aventurer vers d'autres horizons, vers d'autres cieux plus méritocratiques. C'est la réforme de l'espoir pour tous les doctorants qui rêvent d'une carrière internationale, mais qui manquent de moyens pour se former en anglais. C'est également la réforme idéale pour une promotion de l'enseignement supérieur ivoirien à l'international où l'anglais demeure la langue incontournable.

Cette réforme est possible, étant donné qu'il existe dans presque toutes les universités publiques de la Côte d'Ivoire, des Départements d'anglais et de la ressource humaine disponible sans nécessité de générer de nouvelles lignes budgétaires. En plus de contribuer à un enseignement supérieur de qualité, cette politique éducative peut aussi augmenter l'effectif des enseignants en anglais et créer des emplois. L'intégration de l'anglais dans la formation des doctorants ivoiriens valorise donc le doctorat made in Côte d'Ivoire et résout, si peu que cela soit, l'épineuse question de l'emploi des doctes.

### **Références bibliographiques**

- Diakité Samba. (2016). *Les larmes de l'éducation. Contribution à l'éthique professionnelle en enseignement*, Quebec, Différance pérennes.
- Hommel Thierry et als. (2020). *Éducation en Afrique de l'ouest : tendances d'évolution à l'horizon 2030-2040*, Paris, Futuribles International.

- Koffi Brou Dieudonné. (2016). La démocratie et le tribalisme en Afrique in *Le procès de la démocratie en Afrique* (dir. Bindédou-Yoman), Paris L'Harmattan.
- Koffi Tiburce. (2019). Préface in Laurent Gbagbo, *Faire la part entre le politique et la personne privée* (Diarra Sékou Oumar, 2019), Payrus, Bouaké.
- Konan André Sylver. (2021). Marche des docteurs non recrutés : « Au moins 25 docteurs ont été arrêtés ce mercredi », in *Afriksoir.net* du 3 novembre 2021, consulté le 15 mai 2022.
- CEDEAO. (2003). Protocole sur l'éducation et la formation in [http://legaldocs.ecowas.int/lang/enUS/doc/iri/akn/ecowas/statement/protocol/2003-01-31/A\\_P3\\_1\\_03/fra@/!main](http://legaldocs.ecowas.int/lang/enUS/doc/iri/akn/ecowas/statement/protocol/2003-01-31/A_P3_1_03/fra@/!main), consulté le 17 mai 2022.
- Commission de l'Union Africaine. (2015). Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons in [https://au.int/sites/default/files/documents/36204-doc-agenda2063\\_popular\\_version\\_fr.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/36204-doc-agenda2063_popular_version_fr.pdf), consulté le 17 mai 2022.
- UNESCO. (2016). Éducation 2030 : Déclaration d'Icheon et cadre d'action pour la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie in <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/education-2030-icheon-framework-for-action-implementation-of-sdg4-2016-fr.pdf>, consulté le 21 mai 2022.
- UNESCO. (2003 ; 31 mars-16 avril). 166<sup>e</sup> session du Conseil exécutif in [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000130244\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000130244_fre), consulté le 21 mai 2022.